



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
 SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE DE THIONVILLE
 DIRECTION DE L'URBANISME
 PLAN LOCAL D'URBANISME
 Commune de
THIONVILLE
 CLASSEMENT DES INFRASTRUCTURES
 DE TRANSPORTS TERRESTRES
 AFFECTEES PAR LE BRUIT

12a

Catégorie	Largeur maximale des secteurs affectés par le bruit
1	d=300m
2	d=250m
3	d=100m
4	d=30m
5	d=10m

Lieu de consultation de l'arrêté
 DEPARTEMENT DE L'URBANISME
 7.11 SERVICE DE L'URBANISME PREVISIONNEL
 40 RUE DU VIEUX COLLEGE - 57100 THIONVILLE
 TEL. 03 82 52 53 53 FAX. 03 82 52 31 65

LEGENDE	
	LIMITE COMMUNALE
	COULOIR DE BRUIT

PLU approuvé par délibération du
 Conseil Municipal en date du
 21 décembre 2013.
 Le maire,
 Bertrand MERTZ
 Modification N°1 approuvée le
 16 octobre 2014.
 Le Député-maire,
 Anne GROMMERTCH



Echelle 1:50 000ème

DEPARTEMENT DE L'URBANISME - 7.11 SERVICE DE L'URBANISME PREVISIONNEL
 40 RUE DU VIEUX COLLEGE - 57100 THIONVILLE TEL. 03 82 52 31 61 FAX. 03 82 52 31 65